Lucien Pavilla
Résidences Les Florales
3 rue des Allamandas
97221 Carbet

Carbet le 4 novembre 2016

À

Monsieur le Président du Conseil
exécutif de la CTM

Monsieur Le Président,

Permettez-moi Monsieur le Président de soumettre à votre attention la situation dégradante dans laquelle se trouve la Bibliothèque Schœlcher, une situation on ne peut plus alarmante. L'ancien Directeur que je suis et qui a impulsé l'étude menée en 2014-2015 par le consultant Savoir Sphère sur la restructuration, la réorganisation et la modernisation de la Bibliothèque Schœlcher avec des conclusions très à la pointe sur le métier de bibliothécaire et de ce que doit être une bibliothèque aujourd'hui ne peut rester muet face à cette situation :

- Les salles de lecture se vident
- Le mobilier n'est pas adapter et surtout pas attrayant
- Une organisation structurelle qui ne répond plus aux besoins de la population, malgré l'acquisition d'un nouveau système d'information documentaire (SID) qui permet d'aller plus loin et répondre de ce fait aux exigences des usagers ; c'est pour ces raisons d'ailleurs que j'avais impulsé cette étude dont les conclusions sont restées malheureusement dans les tiroirs.
- Le Directeur actuel ne semble pas être à la hauteur de la situation ; ses collaborateurs sont peut-être mieux placés pour l'affirmer. Il a beau se targuer d'être le seul conservateur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'information et des bibliothèques, ce qui n'est pas tout à fait juste, le diplôme ne garantit pas la compétence.

L'ex Conseil général a mené en 2012 un diagnostic territorial stratégique qui faisait apparaître plusieurs enjeux thématiques régionaux. Pour ce qui concerne la culture dans laquelle se situent les enjeux de lecture publique, il est souligné que l'accès à la culture et au sport est un enjeu majeur. Un des objectifs, mission première de la Bibliothèque Schœlcher, est de transmettre la mémoire collective en améliorant l'attractivité des infrastructures, en adaptant les structures pour favoriser l'accès des séniors, en adaptant l'offre documentaire à la ressource numérique pour toucher les publics jeunes et enfin, en développant des services à distances.
Le rapport 2010 de l'inspection générale des bibliothèques relatif aux territoires situés en Outre-mer a pointé quant à lui les difficultés que la Martinique rencontre et le retard pris en matière de lecture publique. Difficultés qu'avait déjà soulignées une étude menée en 2008 par les collègues de la Bibliothèque de Prêt sur la situation de la lecture publique en Martinique.

Par ailleurs, les chiffres de l'INSEE qui sont nettement au-dessus de ceux de la moyenne nationale rappellent le taux de chômage et d'illettrisme en Martinique.

De plus, la mission de lecture publique qui doit être observée amène à rejeter le raisonnement selon lequel « la bibliothèque se définit comme un lieu de conservation de documents à usage des érudits ».
Enfin, au regard du budget de fonctionnement alloué chaque année à l'établissement, la CTM est dans un paradoxe compte-tenu de l'état d'obsolescence de la structure. Le propos n'est pas d'aboutir à des réajustements budgétaires, car la lecture publique est dans un état critique à la Martinique mais de bien montrer l'urgence d'une modernisation. Il ne suffit pas de construire de belles bibliothèques ni de mettre en réseau des ordinateurs s'il n'y a pas un budget de fonctionnement en adéquation avec le nombre d'habitants du territoire concerné.

Aujourd'hui qu'est-ce qu'une bibliothèque, comment concevoir la Bibliothèque Schœlcher de demain avec ses deux missions (Conservation de la mémoire et lecture publique) qui peuvent paraître antinomiques ?
En toute modestie, permettez moi, Monsieur le Président, d'inviter la CTM à se pencher sur la question de l'utilité d'une bibliothèque à l'heure de l'information numérique.

La Martinique vient de mettre en place sa nouvelle Collectivité. Elle cumule les compétences du Conseil régional et du Conseil général, par conséquent la lecture publique, compétence propre de l'ex Conseil général.
La lecture publique se définit comme la mise à disposition de chaque citoyen par les pouvoirs publics et dans des espaces dédiés, les ressources documentaires utiles à l'enrichissement de sa personnalité pour le préparer au mieux à son rôle dans la société.

La Bibliothèque Schœlcher doit être le fer de lance pour la mise en pratique de cette définition. Elle peut être l'outil par excellence de lisibilité des politiques publiques menées dans tous les domaines d'intervention de la CTM, un outil de communication sans précédent. Le SID peut et doit jouer ce rôle. La CTM a la chance d'avoir aujourd'hui un SID performant.
Dans son projet de loi de finances pour 2017, l'État entend remettre le livre dans la vie publique avec la plus forte hausse budgétaire depuis 2010, profitons alors de cette embellie budgétaire pour remettre les bibliothèques de la Collectivité et par voie de conséquence la lecture publique sur les rails de la modernité.

Car, si nous voulons atténuer la fracture numérique du « second degré » que subissent les populations et mettre en place un réseau de lecture publique dynamique, la question qui se pose et qui fait débat à laquelle les professionnels du livre et les pouvoirs publics doivent répondre est de savoir comment assurer la survie des bibliothèques dans ce nouvel environnement institutionnel et culturel.
La bibliothèque n'est plus uniquement un lieu de conservation du savoir, car l'inclusion numérique et le comportement des communautés agissantes bousculent les pratiques professionnelles. Elle a une mission fondamentale aujourd'hui qui est celle de l'apprentissage, de l'ouverture au monde et à la connaissance. Elle doit donc faciliter l'accès au savoir. Par conséquent, outil d'aide à la formation et à l'éducation elle doit faire société et se placer comme levier du développement social de l'individu.
Ainsi, après la famille et le travail, c'est le troisième lieu. Lieu qui s'entend comme un volet complémentaire dédié à la vie sociale de la communauté, et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle.
Les bibliothèques de Martinique notamment celles de la CTM aujourd'hui sont au carrefour sans précédent de l'évolution des pratiques de lecture et elles subissent de plein fouet l'omniprésence voire l'omnipotence de l'information numérique. Elles doivent alors

utiliser cette inclusion numérique pour réduire les inégalités, combattre la pauvreté, offrir des opportunités nouvelles à la population.

Deux intercommunalités se sont lancées dans un programme ambitieux de mise en réseau des bibliothèques de leur territoire respectif. Il est important de rappeler que la complémentarité entre équipements de proximité et équipements rayonnants renforce la place des établissements et créée une dynamique territoriale nouvelle.
La ré-informatisation des bibliothèques de l'ex Conseil général s'est achevée en 2016, c'est donc une étape clé dans la modernisation inéluctable des établissements. Mais il reste beaucoup à faire car un énorme retard a été pris, retard que doit immanquablement rattraper la CTM pour les raisons évoquées ci-dessus.
Le besoin d'information reste Vital et le Martiniquais doit pouvoir se retrouver dans la surabondance de l'information qui circule sur le Web. Nous vivons dans un monde où l'économie de l'attention et de la recommandation est primordiale, c'est dans cet esprit d'ailleurs qu'agissent les réseaux sociaux.
De plus, le cœur de métier du bibliothécaire aujourd'hui se situe au niveau de la recommandation, car les bibliothécaires ont les compétences informatiques informationnelles, donc les mieux placés pour recommander l'information la plus fiable.
Alors, face à la nécessité de porter l'information au plus près de nos populations, la CTM doit dans sa politique culturelle globale intégrer la lecture publique en tenant compte de cette inclusion numérique qui bouleverse les pratiques.

Dès lors, elle doit,
- affirmer le rôle de la Bibliothèque Schœlcher (BS) en tant que bibliothèque de référence en mettant en œuvre l'étude qui a récemment été réalisée sur la restructuration, la modernisation et la réorganisation de l'établissement,
- mener une réflexion sur les missions de la BS et de la Bibliothèque de Prêt (BP),
– renforcer le rôle de la BP en créant un ensemble fusionné des missions (BS/BP) pour consolider la mission de conservation de la mémoire collective, de lecture publique, et transformer ce nouvel établissement en agence de moyens et de services en matière d'action culturelle, de formation mais également d'expertise professionnelle. Il est indéniable en effet, qu'au fur et à mesure que les réseaux de bibliothèques intercommunales vont se développer, entraînant une augmentation des établissements de proximité, l'apport du bibliobus de la CTM pour pallier le déficit de l'offre documentaire dans les communes sera de moins en moins nécessaire,
– inciter l'autre intercommunalité à développer un réseau de lecture sur son territoire en lui apportant le soutien financier nécessaire à la construction de nouveaux établissements et au fonctionnement de ces derniers,
– soutenir l'éducation au numérique comme grande cause territoriale en intégrant les bibliothèques dans le dispositif pour conduire le citoyen vers une autonomie et une responsabilisation de ses usages,
- accentuer la formation des personnels des bibliothèques du territoire en matière de médiation.

D'ici la fin de la mandature, faisons de la Bibliothèque Schœlcher :
Un lieu touristique sans précédent
La bibliothèque publique d'une ville de 100 000 habitants
La bibliothèque principale d'un futur réseau intercommunal (CACEM)
Une bibliothèque publique d'information pour toutes les communautés

La bibliothèque de conservation du patrimoine et de la diffusion du savoir : un rôle moteur dans les savoirs professionnels et la création d'une mémoire antillaise dynamique
La tête de pont de la Francophonie dans l'espace caraïbe
La tête de pont de l'Arc antillais vers la France hexagonale
Un monument-phare de l'attractivité culturelle martiniquaise
La carte de visite du dynamisme de la Collectivité Territoriale de Martinique

Ainsi, la CTM facilitera l'amélioration de l'accès à l'information et aux connaissances à tous les niveaux de la société, la disponibilité des technologies de l'information et de la communication, contribuera à favoriser le développement durable et à améliorer la vie des gens. Cet engagement dans des politiques publiques culturelles volontaristes fera en sorte que chaque individu ait accès aux informations nécessaires à ses besoins pour qu'il soit en mesure de comprendre, utiliser et partager l'information. Il est question de l'avenir de nos enfants !

Je reste persuadé Monsieur le Président de l'écoute attentive qui vous animera à la lecture de ce document.

Lucien PAVILLA
Ancien Conservateur de bibliothèques
Ancien Directeur de la Bibliothèque Schœlcher